

Concours à destination des écoles de l'Arc jurassien franco-suisse

(F : collèges et lycées / CH : secondaire I et II)

« Vivre le territoire transfrontalier »

Contexte

La Communauté de travail du Jura, première instance de coopération transfrontalière institutionnelle de l'Arc jurassien franco-suisse, a vu le jour en 1985. Cette plateforme d'échange politique a évolué au fil du temps pour devenir aujourd'hui **Arcjurassien.org**. Elle rassemble les cantons de Berne, Neuchâtel, Jura et Vaud, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Préfecture de région, et s'apprête donc à fêter ses 40 ans en 2025.

À cette occasion, un ensemble d'actions d'animation et de communication seront mises en place, dont une spécifiquement tournée vers les jeunes des territoires frontaliers sous la forme d'un concours destiné aux élèves des collèges et lycées (F) / du secondaire I et II (CH).

Objet du concours

Les classes sont invitées à illustrer à leur vision, leur ressenti, leur sentiment d'appartenance à un territoire transfrontalier comme celui de l'Arc jurassien franco-suisse.

Le choix des supports de créations est laissé à l'initiative des enseignant-e-s et de leurs élèves, par exemple : film, peinture, photographie, reportage, texte, collage ou toute autre forme. Les œuvres proposées doivent être collectives (par classe ou par groupes).

À qui s'adresse le concours ?

Le concours s'adresse à toutes les classes des écoles suisses et françaises de la bande frontalière (F : collèges et lycées / CH : niveaux secondaire I et II).

Le territoire concerné regroupe pour la Suisse les cantons de Berne (Bienne et Jura bernois), du Jura, de Neuchâtel et de Vaud (Jura vaudois), et pour la France les départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort.

Pourquoi les jeunes ?

En maintenant un dialogue permanent entre institutions françaises et suisses mais également entre les différents niveaux d'acteurs (milieux professionnels et société civile), Arcjurassien.org vise à renforcer les relations transfrontalières, faciliter l'interconnaissance entre les populations et développer un sentiment d'appartenance à une communauté de destin au sein d'un territoire partagé et confronté aux mêmes enjeux.

Les jeunes d'aujourd'hui étant les citoyens de demain, ils constituent naturellement un public « cible » essentiel dans l'optique de maintenir ces relations transfrontalières au quotidien et dans les futurs projets communs.

L'intérêt pour les participants

La gratification des futurs lauréats constitue une incitation à participer au concours, cependant l'intérêt pour les enseignants et les établissements réside également dans l'objet même du concours. Le thème est à la fois original et adapté aux élèves du territoire.

Le travail permettra :

- de développer une connaissance complémentaire du territoire (ou une nouvelle façon de l'appréhender) à l'occasion de recherches sur les questions de frontière,
- de faire appel à un ensemble de techniques et/ou technologies et de développer de nouvelles compétences chez les élèves,
- de mobiliser les élèves autour d'un projet collectif et original,
- de rencontrer (pour les lauréats) leurs homologues élèves et enseignants de l'autre côté de la frontière.

Gratification

Une récompense de CHF 1'000.- / 1 000 EUR sera octroyée à chacune des classes lauréates (jusqu'à 4 classes). Les prix seront remis le 19 mai 2025 lors de l'événement anniversaire d'Arcjurassien.org à Villers-le-Lac (F). Les classes lauréates seront invitées à présenter leurs productions lors de l'évènement.

Outre cette récompense, il sera proposé aux classes lauréates une sortie accompagnée l'après-midi sur les Chemins de la contrebande franco-suisse, à saute-frontière dans les environs du Saut du Doubs entre Villers-le-Lac (F) et les Brenets (CH). Ces sentiers thématiques mis en place par les Parcs naturels régionaux français et suisses permettent de retracer et revivre l'histoire de la contrebande d'objets et denrées, pratiquée jusqu'au 20^e siècle par les habitants du territoire. La sortie aura lieu par tous les temps.

La restauration de midi du 19 mai 2025 sera offerte. Les frais de transport seront en revanche à la charge des établissements.

Calendrier

- 15 mars 2025 : délai de rendu des dossiers.
- 31 mars 2025 : annonce des résultats.
- 19 mai 2025 : remise des prix et présentation des projets par les classes lauréates lors de la journée anniversaire d'Arcjurassien.org, à Villers-le-Lac (F).

Pour participer au concours

Les dossiers sont à transmettre à l'adresse concours@arcjurassien.org **d'ici le 15 mars 2024**, en mentionnant : le nom de l'école et de la classe, le nombre d'élèves dans la classe, ainsi que les coordonnées de l'enseignant-e responsable (prénom et nom, email, numéro de téléphone).

En amont de votre dépôt de dossier ou pour toute question relative au concours, nous vous invitons à prendre contact avec les personnes de contact suivantes :

Pour la France :

Nicolas BEAUPAIN
Chargé de mission Coopération franco-suisse
Région Bourgogne-Franche-Comté
+33 (0)3 63 64 21 02
nicolas.beaupain@bourgognefranchecomte.fr

Pour la Suisse :

Jacques FLOREY
Chef de projet
arcjurassien.ch
+41 (0)32 889 76 01
jacques.florey@arcjurassien.ch

Arcjurassien.org est un organisme de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien franco-suisse qui réunit les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté.